



# MAIRIE LE BELLAY-EN-VEXIN

## PROCÈS VERBAL 007/2022 SÉANCE PUBLIQUE du CONSEIL MUNICIPAL 16/12/2022

Le dix décembre deux mille vingt-deux (16/12/2022) à 18 heures 45.

Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué le 13/12/2022, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Ludovic BAZOT, maire de la commune.

**Etaient présents** : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - Laurent RONDEAU - Olivier MAUGER - José MATIAS CARVALHO DE MOURA

**Absent représenté** : néant.

**Absents** : Sylvain GUICHARD, Isabelle ROBERT

Le maire, ouvre la séance et procède à l'appel des conseillers, constate que le quorum est atteint et proclame la validité de la séance.

Le maire donne lecture du procès-verbal 006/2022 de la séance publique du conseil municipal du dix décembre 2022 (10/12/2022).

**Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.**

Le maire appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Soumis à vote	Pour information	Divers
Délibération 36 : Décision Modificative n°1 : - virement de crédit du chapitre 23 vers le chapitre 20  - virement de crédit du chapitre 11 vers chapitre 65 et 012	Point sur les dépenses réalisées depuis le 10/12/2022	Question(s) diverse(s)

Aucune réclamation n'est formulée sur cet ordre du jour.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)  
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Le Maire souligne que l'ensemble des conseillers a été destinataire par courriel des dossiers traités en séance de ce jour conformément à la délibération 12/2020 du 11/06/2020.

A la demande du Maire, le conseil municipal nomme José MATIAS CARVALHO DE MOURA, **Secrétaire de séance** (article L 2121-15 du CGCT).

Madame CADOT, secrétaire de mairie, assiste à la séance publique du conseil municipal en qualité d'auxiliaire de séance.

## SOU MIS A VOTE

### ORDRE DU JOUR N°1 : Délibération 36 – Décision Modificative n°1 : virement de crédit du chapitre 23 vers le chapitre 20 / virement de crédit du chapitre 11 vers chapitre 65 et 012

Monsieur le Maire, assisté de Madame Elizabeth DUFOUR, 2<sup>e</sup> adjointe en charge des finances exposent :

**Vu** le manque de crédit au chapitre 012 – Charges du personnel pour un montant de 4 300 euros.

**Vu** le dépassement de crédit au chapitre 065 – Autres charges de Gestion courante pour un montant de 1 650 euros.

**Vu** l'impossibilité d'appliquer la fongibilité des crédits au chapitre 012 en M57.

**Considérant** qu'il convient d'apporter des ajustements afin de conserver l'équilibre réel du budget prévisionnel 2022 dans les sections de fonctionnement et d'investissement.

Il est proposé de passer les écritures comptables suivantes :

### Section de Fonctionnement

Chapitre	Compte	Dépenses			Montant des crédit ouverts après DM
		Montant des crédit ouverts avant DM	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	
011	6062 - Fournitures non stockées	18 970 €	4 700 €		14 270 €
012	6413 - Rémunération du personnel	27 030 €		3 050 €	30 080 €
065	6558 - Autres contributions obligatoires	400 €		1 650 €	2 050 €
	Total Fonctionnement		4 700 €	4 700 €	
Total Budget de Fonctionnement		304 697,57 €			

## Section d'investissement

Chapitre	Compte	Dépenses			Montant des crédit ouverts après DM
		Montant des crédit ouverts avant DM	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	
23	231 - Virement section d'investissement	54 598 €	4 300 €		50 298 €
20	2051 - concessions et droits similaires	0 €		4 300 €	4 300 €
	<b>Total investissement</b>		4 300 €	4 300 €	
<b>Total Budget d'investissement</b>		<b>210 838,05 €</b>			

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

**Adoption à l'unanimité** la déclaration modificative pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

### POUR INFORMATION

SUJET N°1 : Point sur les dépenses réalisées depuis le Conseil Municipal du 10/12/2022


Dépenses d'investissement : 0 €

Dépenses de fonctionnement 2 104.50 € (frais postaux, achat Noël...)

Capacité de couverture : 71 428.17 €

### QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h10.

Maire	Ludovic BAZOT	
Secrétaire de séance	José MATIAS CARVALHO DE MOURA	